



LA FSU TERRITORIALE

Auvergne-Rhône-Alpes

Bureau syndical FSU :

Rhône-Alpes

N°806 1^{er} étage
1 Esplanade Fr Mitterrand
CS 20033
69269 LYON Cedex 2
04 26 73 55 54

Bureau syndical FSU :

Auvergne

59 Bvd Léon Jouhaux
CS 90706
63050 Clermont-Ferrand
cedex 2

fsu@auvergnerhonealpes.fr

Co-Secrétaire régionaux

Philippe DUVERNY

06 80 55 69 45

Eric FAUSSEMAGNE

06 73 00 35 47

Sièges :

Dominique COUPLIERE

06 82 04 92 38

Thierry MONNET

04 26 73 57 49

Sommaire :

Edito : Positions et
Impostures ! : p 1

Zoom sur les agents des
sièges de Clermont de de
Lyon : p 2

Sauvons nos Lycées : p 3



Site Dans l'R/Vie pratique/
Vie syndicale / FSU
Novembre 2018

La FSU TERRITORIALE

vous informe.

fsu@auvergnerhonealpes.fr

EDITO novembre 2018 :

Positions Et Impostures !

Nous souhaitons informer le personnel que la FSU, avec humilité, a toujours œuvré pour qu'une intersyndicale, une action collective ou un front commun, qu'importe la forme ou le nom, puisse se mettre en place face à un tel exécutif qui se caractérise avant tout par son mépris et son arrogance vis à vis des fonctionnaires.

Vos représentants, il est vrai, élus au titre de divers syndicats, sont avant tout les représentants de TOUS les personnels. Ils doivent donc être capables (par-delà la diversité dont ils sont l'émanation, par-delà leurs normales divergences initiales), de s'entendre sur un corpus d'objectifs communs, d'élaborer des stratégies communes pour le bénéfice de tous les personnels et des missions de Service Public. Il nous semble que c'est un élément fondateur face aux attaques répétées de cet exécutif !

Nous sommes conscients de l'attachement du personnel aux actions syndicales groupées...qui par le passé ont démontré leur efficacité et donné des résultats. Malheureusement depuis 3 ans, vos représentants au titre de 2 syndicats, pour des raisons qui ne peuvent que nous échapper se trahissent ou s'adonnent à des postures inadmissibles et très équivoques, voire complices avec l'exécutif...

Ceci se traduit par des votes en Comité Technique contre vos intérêts...et sur le fond très éloigné du caractère combatif qu'ils veulent faire apparaître !

Certes, les désaccords sont possibles mais certains sont inexplicables !

Devant vos boîtes mails saturées, vous ne le voyez pas ou ne pouvez pas toujours lire les comptes rendus ou les votes exprimés en CT. C'est tout à fait compréhensible ! Mais nous, sur le terrain, sommes aux premières loges et voyons ce qui est en train de se tramer !

Bref ! Les temps changent et certains perdent le Nord...et collaborent pour exister...c'est affligeant et inédit à la Région !

Ils décrédibilisent par leurs postures et leurs désinformations l'ensemble des élus et nuisent aux actions collectives qui pourraient peser pour votre bien-être professionnel et vos conditions de travail.

Ne vous laissez pas bernier !

Votre syndicat FSU garde sa ligne, défend avec honnêteté et éthique tous les agents régionaux, sièges ou lycées !

Nous rencontrer ou échanger prochainement dans les lycées ou au siège (avec des agents expérimentés dans chaque métier...lycées et sièges) lors de réunions programmées prochainement vous permettra de vous en rendre compte !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018

MOI, C'EST TOUT VU :

JE VOTE FSU



ZOOM SUR LES AGENTS DES SIEGES DE CLERMONT ET DE LYON

Pour mémoire, la FSU souhaite rappeler ce que l'arrivée de Laurent Wauquiez signifie pour les agents des 2 sièges :

- L'exécutif a augmenté de manière significative **le temps de travail** des agents de Clermont-Ferrand. Avec beaucoup de mépris, et de provocation, sans réel débat et sous prétexte d'harmonisation, l'exécutif a continué à présenter comme des « avantages » des dispositions correspondant en fait à des compensations pour des contraintes spécifiques différentes de celles du siège Lyonnais (ex : absence de restauration sur place, dispositifs de pointage etc...). Nous nous souviendrons de cette fameuse déclaration du Président en début de mandat "j'ai remis les fonctionnaires au travail".

- La formule 4 ou semaine à quatre jours votée sous l'ère Anne-Marie Comparini a été purement et simplement supprimée pour les agents de Confluence. Elle concernait pourtant 25% du personnel et avait suscité beaucoup d'intérêt notamment lors du déménagement du siège en 2011. Cette décision purement idéologique et dogmatique traduit parfaitement la défiance de l'exécutif vis-à-vis des agents territoriaux !

- Des règles de plus en plus obscures et arbitraires concernant les avancements et les promotions : des circulaires adressées aux directeurs leur signifiant de restreindre le nombre d'agents proposés pour alléger le travail des CAP, ou leur demandant de faire un classement de leurs agents, qui induisent des campagnes d'évaluation professionnelle qui ne servent donc à rien, des CAP dénaturées, vidées de leur objectif et jouées d'avance...

Bref ! la reconnaissance qui devrait s'inscrire comme un levier essentiel et un acte fort de management n'a plus sa place à la Région ! sauf pour quelques-uns...

- La prime de fin d'année n'est toujours pas versée à tous les agents régionaux ! Ne travaillons-nous pas pour le même employeur ? Bravo pour ces notions particulières de la justice et de l'équité !

- La prise en charge d'abonnement des transports en commun a été diminuée de 50% pour les agents de Clermont-Ferrand ! Encore un coup bas supplémentaire sous couvert de réduction des dépenses de fonctionnement...pour ceux qui font fonctionner la Région !

- L'accès à la crèche pour les jeunes enfants d'agents de Confluence a été supprimée ! Nous sommes loin du discours angélique sur la politique familiale prônée par le Président !

- Les navettes de l'Ouest Lyonnais destinées pour le personnel de Lyon depuis de nombreuses années ont été arbitrairement supprimées...sans débat ! Circulez, il n'y a rien à voir !

- Au-delà de l'augmentation de la valeur faciale du Ticket Restaurant, la participation régionale de l'administration sur son coût était en ex région Rhône-Alpes de 60% pour les plus bas salaires ! A partir de janvier 2019, elle sera ramenée à 50% comme en ex région Auvergne. Une fois de plus l'« harmonisation » s'est faite par le bas ! En parallèle, le plafond requis pour bénéficier des tickets restaurant passe de 4700 € à 5000€ de salaire mensuel ! Cherchez l'erreur !

- **Le télétravail** a enfin vu le jour pour les agents de Lyon. Mais dans quelles conditions ! Catastrophique est le qualificatif approprié ! Aucune anticipation sur les moyens matériels devant être mis à disposition des agents, des directions qui décident de manière arbitraire quels sont les jours qui seront « télétravaillables », des postes non « télétravaillables » qui pourraient pourtant l'être, une procédure de mise en place lourde et proche de l'usine à gaz...Bref beaucoup de retard à l'allumage, beaucoup d'agents mécontents et d'autres discriminés, compte tenu d'une volonté de ne pas leur faire bénéficier de cette vision moderne du monde du travail.

Et dans ce bilan, n'oublions pas le principal, car c'est notre pain quotidien, à savoir nos conditions de travail :

- Une réorganisation sans fin, un cafouillis inexprimable laissant des agents dépités et livrés à eux-mêmes quelles que soient les catégories,
- des métiers vidés de leur contenu par l'accumulation de procédures et l'inflation de tâches administratives inintéressantes et contre-productives,
- des réductions d'effectifs sans précédent avec tout le cynisme approprié,
- des non remplacements dans les services et une démotivation croissante des agents qui ne comprennent plus le sens de leur engagement,
- une enquête CHS récente et des témoignages d'agents qui pointent unanimement une foule de dysfonctionnements et un mal-être croissant du personnel que l'exécutif "cache sous le tapis". En réponse, les agents sont abreuvés quotidiennement de messages soi-disant "bienveillants" de la communication interne dont l'objectif est de nous faire croire à une Région soudée et à l'écoute de son personnel,
- un travail à la petite semaine de manière permanente révélant un amateurisme flagrant et une improvisation jamais atteinte (bricolage, ordre et contre-ordre, process fluctuants...),
- des événementiels qui se multiplient et finissent par lasser les agents,
- des déménagements permanents qui irritent particulièrement un personnel déjà exaspéré,
- un sentiment d'appartenance qui s'égrène au fil des années et des arrêts de travail qui s'accumulent dont de nombreux burnouts,
- des directeurs et responsables de service aux ordres, sans marge de manœuvre sauf celui d'obéir aux desiderata de l'exécutif,
- un clientélisme croissant qui s'impose et place les agents en difficultés avec les partenaires,
- de manière générale, des conditions de travail diamétralement opposées à toute notion de bien-être professionnel.

La FSU s'est opposée pendant ces 3 dernières années à ces dégradations successives menées à tambour battant par l'exécutif. Nous n'accepterons jamais d'être les cobayes de celui-ci puisque nous l'avons bien entendu, la Région Auvergne Rhône-Alpes se félicite d'être le premier laboratoire de France en termes d'économies de fonctionnement !

Nous combattons toujours cette idée de considérer les agents territoriaux comme une variable d'ajustement.

Pour la FSU, il nous semble indispensable en termes de priorités :

- ✓ Que les carrières des agents soient traitées avec sérieux, avec des règles claires permettant aux CAP de retrouver leur fondement et leur raison d'être,
- ✓ Que les conditions de travail des agents redeviennent dignes et respectueuses, avec in fine les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer leur mission de service public,
- ✓ Que l'administration redonne du sens au travail de son personnel, de manière concrète et avec la mise en place d'une vraie réflexion sur les métiers, toutes catégories confondues,
- ✓ Que le temps de travail des agents de Clermont-Ferrand et de Lyon soit renégocié de manière sérieuse, sans idéologie ou défiance.

Sauvons nos Lycées !

Depuis de longs mois, nous avons dénoncé, auprès de l'exécutif, la situation critique en matière d'effectifs en personnel dans nos lycées. C'était encore plus patent sur le territoire rhônalpin où les lycées ne bénéficiaient d'aucun outil permettant, comme c'était le cas en Auvergne jusqu'à la fusion, de définir une dotation « cible » des emplois nécessaires (nécessaires au rendu d'un Service Public « de qualité » avec des conditions de travail « correctes » ...).

Nous avons également mis l'accent sur la problématique des remplacements, pas toujours ou tardivement assurés, des contractuels devant effectuer en 32 heures des services habituellement effectués en 40 heures... ajoutant le manque de temps au manque de personnel !

Depuis la mi-septembre environ, la réponse faite aux lycées (au moins côté DEL Auvergne), lorsqu'ils demandent un remplacement, est devenue systématique : « **nous avons épuisé le budget : nous ne pouvons plus effectuer de remplacements jusqu'à nouvel ordre (a priori jusqu'à l'année suivante !!)** ». **Qui s'épuise dans cette histoire !! ?**

Cette situation est inédite et intolérable ! Elle apporte un éclairage encore plus vif sur le manque d'effectif en personnel que nous supportons et constatons partout sur le terrain.

Dans le même temps, l'exécutif continue de refuser aux représentants des personnels les éléments chiffrés permettant d'étayer ce constat. Dans le meilleur des cas, un système de vases communicants a été mis en place en catimini par l'exécutif, permettant de déshabiller Paul pour habiller Jacques (en réalité dépouiller la soixantaine de lycées auvergnats pour à peine couvrir de quelques fripes, les quelques deux cent soixante-dix lycées rhônalpins !).

Que pèse dans ces conditions, le une organisation syndicale s'est attribué 450 collègues ? 150 collègues se faisait naturellement depuis quelques départs !

Que pèse -dans un contexte où la course être au travail deviennent la règle- euros annuels en moyenne, attribuée au collective (PIPSC) ?

Que pèsent ces quelques euros d'IAT mensuelles, quand le temps de imposé ne nous permet même plus de fait » ?

A contrario, les quelques axes de progrès d'harmonisation par le haut s'était plupart sans débat par l'exécutif. Prenons comme exemples, la mise en place d'un plus juste système de mutations (élaboration d'un barème) sur le modèle de celui existant en ex-région Rhône-Alpes, la participation régionale à 100% sur les transports collectifs sur le modèle de l'ex- région Auvergne...

Voilà pour le constat ! Toutes les conditions sont a priori remplies pour céder à la démoralisation, à la résignation et désengagement et, en conséquence, au délitement du Service Public...

Car, dans les lycées, aucun agent n'accepte au fond de lui cette situation... Les choses peuvent toujours bouger.

Deux questions centrales qui, pour la FSU doivent et peuvent évoluer :

➤ Effectifs des personnels des lycées :

Les Lycées doivent être correctement dotés en personnels et les conditions de travail et de rendu de service public qui en découlent améliorés. La FSU revendique la mise en place d'un outil de dotation « partagé » entre la Région et ses personnels.

➤ Prime de Fin d'Année (PFA) :

Le traitement indemnitaire, y compris le montant de la prime de fin d'année des agents de l'ex région Rhône-Alpes, doit être étendu, harmonisé par le haut, à l'ensemble des agents de la région AURA, qu'ils soient de l'ex-région Auvergne ou nouveaux arrivants. **L'iniquité actuelle est intolérable !**

La FSU a toujours défendu ces principes et il est maintenant démontré que c'est techniquement possible. Le discours selon lequel les agents de l'ex-Rhône Alpes risqueraient de perdre leur PFA est maintenant dépassé et relève de la désinformation. Plusieurs options (techniques et/ou statutaires) sont possibles et induisent des délais de mise en œuvre à très court ou moyen terme. La FSU vous propose de porter le débat entre collègues et devant l'exécutif.

LE 6 DÉCEMBRE 2018



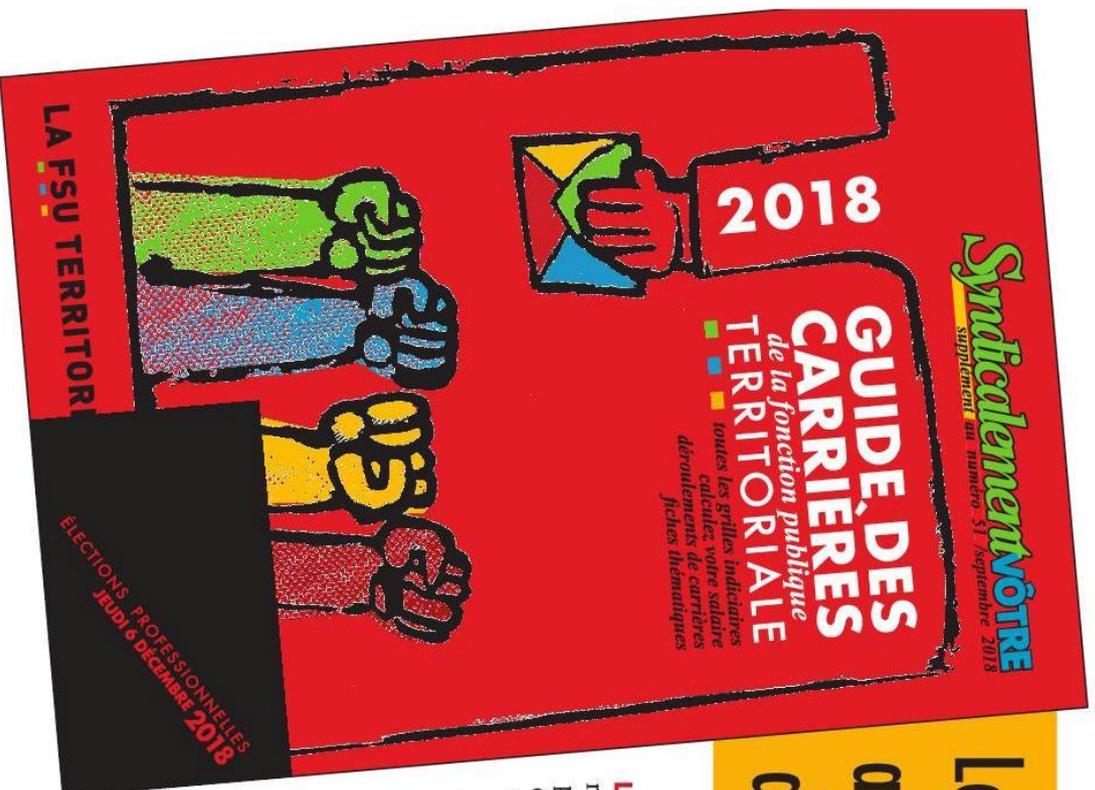
JE VOTE FSU.

fameux engagement de l'exécutif, dont la paternité, de déprécier en trois ans stagiairisés par an ? C'est à peine ce qui années pour compenser le solde des

permanente, la perte de sens et le mal-l'aumône qui ne devrait pas dépasser 100 titre de la prime à la performance

d'augmentation charitable sur la prime travail augmente ou (et) que le rythme ressentir la satisfaction du « travail bien

possibles, si une réelle volonté manifestée, ont été abandonnés, pour la



Les élu-es FSU bientôt à votre rencontre avec le **Guide des carrières** de la Fonction Publique Territoriale

LA CONNAISSANCE DE NOS DROITS est nécessaire pour défendre nos conditions de travail et de rémunération. Elle est indispensable pour faire valoir nos droits face à l'administration. Elle est décisive pour pouvoir exercer nos métiers de façon digne. Il n'y a pas de liberté sans elle. C'est aussi un outil pour plus d'égalité et de fraternité, c'est-à-dire de solidarité. C'est pourquoi, tous les ans, nous publions et diffusons gratuitement à tous les agents, notre guide des droits et des carrières de la FPT.

Ce Guide des Carrières souhaite rester votre outil privilégié pour vous renseigner, vous informer, engager le débat.

Vos élu-es FSU au CTP, CHSCT, CAP agissent au quotidien et exercent leur activité syndicale au plus près du terrain et des services: défense et accompagnement individuels des agents, interventions dans les instances paritaires, information des personnels, audiences syndicales, tracts, permanences...

Ce travail syndical de proximité nous permet d'avoir une bonne connaissance des directions et services, de porter et de défendre des dossiers auprès de l'administration avec sérieux et efficacité.

Nos emplois, nos salaires, nos carrières, nos services publics et notre protection sociale sont attaqués de toutes parts, nous avons plus que jamais **besoin de nous organiser collectivement et d'agir** syndicalement: pour défendre nos emplois, notre pouvoir d'achat, nos qualifications et notre modèle social.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions, échanger, vous défendre si vous partagez, comme nous, l'envie de ne pas laisser aux autres le soin de décider pour vous.

NOUS AVONS DES DROITS, ALORS, ENSEMBLE, DÉFENDONS-LES!
Avec la FSU Territoriale!

La FSU Territoriale : toujours à vos côtés, Combative, Déterminée, Libre!



LA FSU TERRITORIALE